

Chaire de recherche du Canada de niveau 2 en spectrométrie de masse par accélérateur

L'Université d'Ottawa sollicite des candidatures pour une Chaire de recherche du Canada de niveau 2 au [Laboratoire André-E.-Lalonde de spectrométrie de masse par accélérateur](#) (AEL-SMA). Situé dans le tout nouveau Complexe de recherche avancée (CRA) à la fine pointe de la technologie, ce laboratoire unique au Canada réunit des travaux d'analyse des traces de radionucléides et d'avancement des technologies de SMA. Le laboratoire AEL-SMA emploie un système de SMA tandem de 3 MV HVE pour l'analyse de radiocarbone, tritium, ^{10}Be , ^{26}Al , radiohalides et isotopes des actinides. Les installations comprennent de nombreux espaces pour la préparation d'échantillons, de même qu'un laboratoire de spectrométrie de masse d'hélium. Le CRA compte notamment un éventail exhaustif d'instruments de spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif, des installations pour isotopes stables, une gamme complète de microsondes électroniques, un faisceau d'ions focalisé et un microscope électronique à balayage. La personne retenue apportera au laboratoire AEL-SMA un programme de recherche de pointe axé sur les applications de la SMA ou les technologies de pointe en la matière. Une excellente compréhension des technologies et de la préparation d'échantillons de SMA est essentielle. La personne devra également manifester des habilités en leadership, en encadrement et en administration dignes d'un administrateur d'un établissement national de recherche.

Les chaires de niveau 2, d'une durée de cinq ans et renouvelables une fois, sont destinées à de nouveaux chercheurs exceptionnels, reconnus par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine (c.-à-d. les candidat(e)s ont normalement obtenu leur diplôme le plus élevé depuis moins de 10 ans au moment de la nomination). Si le ou la candidat(e) retenu(e) a obtenu son diplôme le plus élevé il y a plus de 10 ans (par ex. interruption de carrière comme un congé de maternité, un congé parental ou un congé de maladie, une formation clinique, etc.), l'admissibilité de la personne retenue sera d'abord évaluée par le processus de justification de niveau 2 du programme des chaires. Veuillez consulter la page web suivante pour de plus amples renseignements sur les critères d'admissibilité du programme CRC : http://www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/nomination-mise_en_candidature-fra.aspx#candidats. Les personnes nouvellement sélectionnées pour une CRC sont aussi admissibles à une aide financière de la [Fondation canadienne pour l'innovation](#) pour acquérir de l'équipement de pointe indispensable à leur travail.

Compétences requises : Un doctorat ou l'équivalent en sciences de la terre, sciences de l'environnement, géophysique, physique ou autres disciplines connexes; un excellent dossier de recherche dans le ou les domaines de la CRC et preuve de collaborations interdisciplinaires; un engagement continu envers l'enseignement et la formation d'étudiants aux cycles supérieurs; une habileté à obtenir des fonds de recherche externes; d'excellentes aptitudes pour la communication orale et écrite en anglais ou en français. Une connaissance passive de l'autre langue officielle serait un atout.

Rang et salaire : Poste professoral régulier menant à la permanence à la [Faculté des sciences](#), avec un salaire suivant l'accord de convention de l'Association des professeurs et professeures de l'Université d'Ottawa.

Dossier de candidature :

- une lettre de présentation;
- un curriculum vitae à jour; (s'il y a lieu, fournir une explication en lien à des interruptions de carrière qui auraient pu avoir un impact sur la productivité de recherche);

- un résumé des objectifs de recherche avec le laboratoire AMS, un énoncé de la façon dont le ou la candidate s'intégrera à la gamme des installations géoscientifiques au CRA et un aperçu de l'expérience pédagogique;
- une description des champs d'intérêt en enseignement;
- 3 publications récentes, publiées dans des revues examinées par des pairs, en format PDF; et
- les noms et coordonnées de trois personnes qui pourraient être contactées par l'Université pour des lettres de recommandation.

Date limite : 30 juin 2017

Le processus de sélection débutera en juillet et se poursuivra jusqu'à la dotation du poste. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue. Le dossier de candidature (de préférence un seul document PDF, format Word aussi accepté) devrait être envoyé par la poste, par messenger ou par courriel et adressé à :

Madame Mona Nemer, vice-rectrice à la recherche
Université d'Ottawa
550, rue Cumberland, pièce 246
Ottawa ON K1N 6N5 CANADA
Tél. : 613-562-5270 | Téléc. : 613-562-5271
rcca-coord@uOttawa.ca

L'Université d'Ottawa souscrit à l'équité en matière d'emploi et elle encourage les femmes, les Autochtones, les membres des minorités visibles et les personnes handicapées à postuler. Si vous êtes invité à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptations particulières en communiquant avec le Vice-rectorat associé aux affaires professorales au 613-562-5958. Le Programme des chaires de recherche du Canada n'impose aucune restriction en ce qui concerne la nationalité ou le pays de résidence des candidats. Les procédures qui permettent aux titulaires de chaire non canadiens de travailler au Canada ont été établies par Emploi et Développement social Canada et par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

L'Université d'Ottawa est fière de sa tradition de bilinguisme, vieille de plus de 160 ans. Par l'entremise de l'Institut des langues officielles et du bilinguisme, l'Université offre aux membres de son personnel et à leurs conjoints ou conjointes de la formation dans la langue officielle qu'ils maîtrisent le moins. Au moment d'obtenir leur permanence, les professeures et professeurs devraient être capables de fonctionner dans un milieu bilingue. Dans certains cas, la capacité d'enseigner dans les deux langues officielles est une condition d'obtention de la permanence.